

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/05/2026

Référence
2026-37

Objet de la délibération
Travaux assainissement : Choix de l'offre technique et financière de maîtrise d'oeuvre de travaux

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	12

Date de la convocation
19/05/2026

Date d'affichage
19/05/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026 et le 28 Mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle Associative Camille Montchâtre sous la présidence de BOURGOIN Pascal, Maire.

**Présents** : M. BOURGOIN Pascal, Maire, Mmes : ALICOT Josiane, LECOMTE Sophie, OUARDIRHI Roselyne, PETIT Emilie, ROCABOY Martine, VIVET Marie-Christine, VOLET Valérie, MM : BLOT Mickaël, DEMANGELLE Laurent, FOUQUERAY Olivier, GORGET Stéphane

**Excusés** : MM : CHAMPION Jean-François, MOUTON Julien, ROGER Stéphane

**Invitée** : Mme NEVEU Magali

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme ALICOT Josiane

**Objet** : Travaux assainissement : Choix de l'offre technique et financière de maîtrise d'oeuvre de travaux

Monsieur le Maire donne lecture de la Maîtrise d'Oeuvre du bureau IRH Ingénieur Conseil concernant les travaux de renouvellement de réseau d'assainissement sur le tronçon : rue des Écoles et rue de la Grande Cour.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents, le conseil Municipal :

- Accepte le projet de Mission de Maîtrise d'oeuvre de travaux d'assainissement IRH Ingénieur Conseil de Beaucouzé (49) pour un montant TOTAL HT de **14 410.00 €**
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 03/06/2026  
Le Maire  
Pascal BOURGOIN



Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Mangers  
Le : 03/06/2026  
Et

Publication ou notification du :  
03/06/2026